

SÉANCE SPÉCIALE DU 14 JUILLET 2015

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 14 juillet 2015, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères, Jean-Claude Gagnon et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

L'avis de convocation a été transmis au conseiller absent, Claude Blier.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire

ORDRE DU JOUR

1. Projet Accès Logis Québec (terrains excédentaires HSJ)
2. Période de questions
3. Levée de la séance

2015-07-245 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-07-246 Projet Accès Logis Québec (terrains excédentaires HSJ)

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage envers le Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand à leur vendre pour un montant symbolique de 1 \$ une partie de terrain située sur les lots cédés par la Société québécoise des infrastructures à la municipalité par acte notarié; ladite partie de terrain située sur la rue Principale ayant une superficie d'environ 5 300 mètres carrés et pouvant accueillir un immeuble de 24 unités de logement, sur 2 étages, avec stationnement pour le projet *Accès Logis Québec*. L'emplacement exact sera déterminé ultérieurement selon entente entre les deux parties. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Aucune personne présente à la période de questions.

2015-07-247 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 19h15. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière